



Licence professionnelle - Gestion de la paie et du social

Parcours de la mention Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Peuvent accéder à cette formation les personnes ayant validé un titre de niveau 5 dans le domaine tertiaire et en particulier l'un des diplômes suivants : BUT Gestion des entreprises (GEA), BUT Gestion administrative et commerciale (GACO), BUT Carrières juridiques, BTS Comptabilité gestion, BTS Gestion de la PME, BTS Support à l'action managériale, L2 Economie et gestion, L2 Administration économique et sociale, L2 Droit, tout autre diplôme tertiaire bac +2. Possibilité de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures se font par le biais de la plateforme eCandidat : <https://ecandidat.unistra.fr/> en mars - avril pour la première session de recrutement et en mai - juin s'il reste des places disponibles.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Formation professionnalisante garantissant une excellente insertion professionnelle de l'ordre de 100% dans les 3 mois suivant la formation.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Etablir et gérer les paies et les charges sociales et fiscales, assurer les relations avec les organismes sociaux.
- > Assurer la veille sociale, juridique et économique (droit du travail, droit social, fiscalité), analyser les lois, décrets, conventions collectives, établir des contrats de travail.
- > Maîtriser la comptabilité des charges de personnel, présenter un tableau de bord social.
- > Utiliser les logiciels de paie, de gestion des ressources humaines, effectuer les télé-déclarations.
- > Participer à la gestion des ressources humaines.

PROGRAMME

UE1 - Systèmes d'information et de gestion de la paie

- > La paie dans le système d'information de l'organisation
- > Les logiciels de paie
- > Le temps de travail
- > La gestion des absences
- > Les éléments complémentaires de rémunération
- > Les paies spécifiques
- > Traitement et déclaration des charges sociales et fiscales des salaires
- > Comptabilité approfondie des charges de personnels et audit de la paie

UE2 - Environnement juridique

- > Droit du travail individuel
- > Droit du travail collectif
- > Droit de la protection sociale
- > Situations juridiques spécifiques

UE3 - Cadre économique et managérial de RH

- > Economie du travail et théorie des RH
- > Organisation et gestion des ressources humaines
- > Evolution de la masse salariale, tableau de bord

UE4 - Communication appliquée aux affaires et aux RH

- > Communication professionnelle
- > Anglais
- > Langue vivante appliquée aux affaires et aux RH (1 choix parmi 2) : Anglais ou Allemand

UE5 - Gestion de projet tutoré

UE6 - Mise en situation professionnelle

Suivi professionnel en entreprise
Mise à niveau en comptabilité

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Les cours ont lieu tous les lundis et mardis + période en entreprise dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôles continus écrits et oraux. Retour d'expérience des missions en entreprise, appréciation des compétences notamment par la rédaction d'un mémoire évalué en fin de formation.

Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances ainsi que des informations complémentaires en suivant ce lien : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Denis CHANEL, Enseignant à l'IUT Louis Pasteur, Université de Strasbourg.

DIPLÔME D'ETAT EN
ALTERNANCE

Durée : 510 heures

En 2025/26

Référence : MSM25-0258A
du 08 septembre 2025
au 04 septembre 2026

Tarif

7000 €

Lieu

IUT Louis Pasteur
1 Allée d'Athènes
67300 Schiltigheim

Renseignements
et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la
formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention du diplôme d'Etat inscrit au RNCP (code 40107) sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des alternants.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des alternants ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.